

Rentrée 2009



Parents d'Elèves de l'Enseignement Public

POURQUOI adhérer à la PEEP Viroflay ?

ETRE INFORMÉ

- ❑ Sur l'actualité (orientation, réunions, options, activités...)
- ❑ Par son site internet :
<http://www.peep78.com/viroflay>
- ❑ Par des flash infos mails.

DIALOGUER

- ❑ Par e-mail *viroflay@peep78.com*
- ❑ Lors de rencontres trimestrielles
- ❑ Via nos représentants, avec le collègue, la PEEP Yvelines et l'inspection académique

AGIR

- ❑ Pour vous accompagner dans la scolarité de vos enfants.
- ❑ Pour relayer vos interrogations auprès du collègue.
- ❑ Pour participer à la vie du collègue (délégué de classe, conseil d'administration).

La PEEP de Viroflay

- Créée en 1981 par des parents, pour des parents.
- Association **indépendante** et apolitique représentée uniquement au collègue Jean Racine.
- Adhère à la Fédération **nationale** PEEP.

La PEEP défend les principes suivants :

- Les parents sont les premiers éducateurs des enfants.
- Le sens de l'écoute et du dialogue pour bâtir l'environnement de l'enfant, défendre l'intérêt des familles et être force de réflexion et de proposition pour l'école.



PORTE-PAROLE DE TOUTES LES FAMILLES

Venez nous rencontrer :

- **Dimanche 13 septembre** au forum des associations
(gymnase Gaillon de 14h à 18h)
- **Lundi 21 septembre à 20h30** au collège
(réunion des associations de parents d'élèves)

Une partie de l'équipe :

Caroline BERNADOY Catherine GOUMENT Murièle ROCHER Fabienne POLLET



Gwénola REDOLAT Anita LARROQUE

Votre responsable : Anne JACQUES ☎ 01.30.24.28.77 e-mail : philippeanne@free.fr

ADHEREZ !

**Plus nous serons nombreux,
mieux vous serez représentés**

L'adhésion à l'association est indépendante des contrats d'assurance scolaire proposés par les MMA qui sont un de nos principaux partenaires.

Votre adhésion est déductible de vos impôts dans le cadre des dons versés aux œuvres d'intérêt général.

La fédération PEEP vous propose son abonnement à « La voix des parents », journal d'information pédagogique sur la scolarité de votre enfant.